



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 622 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités bordant la rivière Richelieu y puisent leur eau potable et que les usines de filtration ne peuvent retirer toutes les matières polluantes avant de la distribuer par le réseau d'aqueduc aux citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QU'il y a encore de trop nombreuses surverses d'eaux usées par les municipalités bordant la rivière Richelieu (2,019 surverses en 2016);

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses terres agricoles envoient leur drainage qui est fréquemment chargé de matières en suspension, de pesticides, d'herbicides, d'engrais ou coliformes fécaux, directement dans la rivière Richelieu ou ses affluents;

CONSIDÉRANT QUE le suivi de la qualité de l'eau de la rivière Richelieu et de ses affluents, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, démontre de nombreux dépassements au niveau des indices de substances polluantes et toxiques qui représentent un danger potentiel pour l'homme;

CONSIDÉRANT QUE la réduction des rejets de matières polluantes dans la rivière Richelieu représente une piste importante visant à l'amélioration de la qualité de l'eau;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'accélérer les mesures et les actions qui doivent être prises pour qu'une réelle diminution des rejets de matières polluantes dans la rivière Richelieu et ses affluents puisse améliorer la qualité de l'eau que nous buvons tous les jours.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Simon John-Barrette
Député de Borduas

19/10/17.
Date de signature de l'extrait